

Six lignes et au-dessous, 1er. insertion 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente 7d
Dix lignes et au-dessous, 1er. insertion 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d
Au-dessus de dix lignes 1er. insertion par lignes 4d. — Chaque insertion subséquente, par ligne, 1d.
Les annonces se publient tant qu'on ne donne pas ordre de discontinuer chaque fois que le nombre d'insertion qu'on requiert n'est point exprimé sur l'ordre.

Imprimé et publié par

P. CINE-MARS

RUE ST. AMABLE.

CONDITIONS DE L'AUBRE

Ce Journal se publie trois fois par semaine les Mardis, Jeudis et Samedis matin. Le prix de la souscription est de QUATRE PIASTRES par année payables par semestres et d'avance pour la ville et deux fois par semaine pour la campagne, les MARDI et VENDREDI midi. La souscription est de trois piastres par année, outre le port, que chaque souscripteur devra payer au Bureau de Poste. On paie au commencement du semestre.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

Le Bureau de l'Aube est établi rue St. Amable, près le Marché Neuf.

Les Correspondances doivent être adressées et toutes réclamations faites francs de Port à F. CINE-MARS propriétaire.

JOURNAL LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

MÉLANGES

VOYAGE

Autour du monde du Capitaine DUMONT D'URVILLE.

TENDANT LES ANNÉES 1837, 1838, 1839 ET '40.

I.

Deux corvettes, l'A-trolabe et la Zélée, un chef hardi et expérimenté, un état-major plein de courage, de jeunes savants rigoureux d'enthousiasme, un équipage dont le sang-froid, la patience et l'énergie avaient été déjà mis à l'épreuve, tel était l'expédition qui, sous les ordres du capitaine Dumont-D'Urville, allait effectuer un immense et périlleux voyage de circumnavigation. Elle partit de Toulon, fit sa première halte à Ténériffe, et fit voile ensuite vers le détroit de Magellan, ouvert sans doute par une colère océanique. Les deux corvettes y prirent leur essor et se mirent en rapport avec les Patagons, ce peuple géant et centaure à la fois dont les voyageurs du quinzième siècle racontent de si grandes merveilles.

A l'arrivée de l'expédition ils étaient à leur tour sur leur dune pelée, les uns à pied, les autres montant des coursiers rapides, s'élançant vers le rivage, faisant signe aux navires et leur montrant du doigt un mouillage sûr, et pleins de joie de la venue des Européens, attendant avec impatience les canots qui débordaient.

Chaque peuple de la terre a un mot distinct pour bien accueillir les voyageurs. Dans l'Océanie ce mot est tayo, ici c'est chahou, et les Patagons qui le prononcent à haute voix ont l'air de demander à l'équipage cet échange de biens procédés.

Tous les individus qui fraternisent avec l'A-trolabe et la Zélée avaient au moins cinq pieds six pouces, la plupart avaient six pieds. Ils étaient gros, châtuns, bien bâtis, se drapant avec aisance et grâce dans des peaux de jaguar. Le teint des Patagons est bronzé, leur nez droit, leur figure ovale, leur œil petit, mais éblouissant, leur chevelure épaisse, noire et flottante sur les épaules; ils la fixent généralement à l'aide d'un bandeau qui leur laisse toute la liberté, mais l'empêche de couvrir la face au milieu de leurs évolutions. Quelque-uns, montés sur leurs chevaux, se pèsent à la main, et c'est un spectacle fort divertissant que de voir deux ou trois hommes en croupe, lancés bride abattue au milieu des ondulations de ces plaines de sable.

Leur selle est une peau fortement liée à l'aide d'une sangle; ils ont rarement des étriers, et les cavaliers qui s'en servent n'ont qu'une petite bride formant à l'extrémité une sorte d'anneau dans lequel ils font pénétrer l'arçon. Contrairement à presque tous les peuples de la terre qui vivent dans les solitudes, les Patagons ne portent sur leurs corps aucune trace de ce tatouage, qui, pour les uns, constitue les insignes de la souveraineté, et pour les autres l'histoire des vicissitudes des hauts faits de leur famille. Si les Patagons ont des chefs et cela doit être, rien ne les distingue à l'extérieur, si ce n'est peut-être la richesse du bandeau de leur chevelure.

Les deux équipages firent des échanges; on laissa des fusils, de la poudre, des sabres; on emporta des pelletteries, des laines, et l'on se dit adieu avec les témoignages d'une réciproque bienveillance. L'équipage leva l'ancre, piqua droit au sud et se disposa à faire sa première traversée dans ce monde mouvant de glaces formidables, protégeant les bords de cette étendue banquise, si voisine du pôle que l'intrépide Ross a seul osé franchir.

L'A-trolabe et la Zélée furent bientôt en présence de ces masses imposantes taillées comme des fantômes, et au milieu desquelles les deux navires pénétrèrent pour y chercher cette terre mystérieuse, que quelques voyageurs assurent avoir vue et que sans aucun doute le courage et la science finiront par découvrir si elle existe.

Pendant huit jours l'expédition longea continuellement à tribord et à bâbord quelques blocs de glaces errantes, diminuant de grosseur mais augmentant en nombre à mesure qu'elle approchait de la banquise. Celle-ci était immense et se dessinait à l'horizon par une zone blanche, et le sol de sa surface. C'est un spectacle imposant de voir de cet horizon de cette zone glacée, où vivent des familles innombrables de poissons, de crustacés, d'oiseaux, de mollus-

ques, comme pour prouver qu'il n'est pas un lieu dans l'univers où la puissance de Dieu n'ait fait pénétrer la vie.

Ici en effet, le roi des mers, qui peut ouvrir un navire d'un coup de tête et faire le tour du monde en quinze ou vingt jours n'établit son véritable empire, et certes il n'y manque point de budget; il peut y englober dans sa vaste charpente des myriades de poissons, ses sujets, et se jouer parmi les montagnes flottantes qui lui forment un magnifique palais de cristal.

L'expédition continua de côtoyer la banquise. Tantôt la glace se dressait en étagères cand-labres, tantôt c'était une statue grossièrement ébauchée. Ici se dessinait un dôme, plus loin pointaient les minarets; on eût dit d'une nécropole blanche où les débris d'une cité nouvelle renversée par quelque terrible commotion. Au surplus, partout le silence, partout cette solitude profonde qui a tant de majesté.

Terre !... on criait toujours avec un allégresse, fut le salut que l'équipage adressa en passant à l'une des îles Pavels, sol bizarre, tourmenté, sur lequel le flot se ruait avec violence. L'expédition quitta ce lieu de désolation et pour-nivait sa route sur la même latitude pour donner, s'il se pouvait, des secours à ce goupe déjà com-

Mais voici la tempête qui se déchaîne avec fureur et force à charger toutes les voiles. La fuite est impossible, car les premiers obstacles de la route ouvraient les quilles de cuivre, et on ne peut louver, car l'espace manque.

Tout le monde est sur le pont, tous les yeux plongent dans le tourbillon de neige qui enveloppe les navires. Les voiles sont serrées, on met à la cape, une houle impétueuse fatigue les bâtiments et les disloque; c'est un duel à mort entre le génie de l'homme et les éléments, et, comme il arrive dans la plupart de ces cas, c'est le génie de l'homme qui sortira vainqueur de la lutte. Bientôt les navires se redressent à la majesté, et le chemin s'ouvre d'un nouveau devant leur proue triomphante. Il faut avoir été spectateur de ces tourbellons océaniques pour bien comprendre toute la puissance de l'homme. Les vents de haines qui tourbillonnent, les brumes épaisses qui vous envahissent, les flocons de neige qui se dressent devant vous en réseaux impénétrables; les glaces qui cheminent en sens opposés, tout ce que le ciel, tout ce que la terre, tout ce que la mer ont de violence se coalisent pour arrêter votre marche. Eh bien ! vous, capitaine expérimenté, vous, à qui l'aspect de la mort n'ôte ni le calme ni l'énergie, vous franchissez tous ces obstacles parce que votre devoir vous trace la route à suivre, parce que vous avez sous vos pieds un sol de navire qui obéit à vos ordres et autour de vous un équipage intelligent et intrépide.

Cependant la nuitelle malade qui est l'hydre fatal des navires explorateurs s'était abattue sur l'expédition et de crainte l'équipage. On se hâta d'arriver en face de cette délicieuse terre du Chili qui rendit bientôt aux deux navires le courage et la santé.

Mais ce n'était pas un long repos que venait chercher ici le chef de l'expédition, aussi dès que ses provisions d'eau furent faites, il repartit et salua cette terre triste et envagée qui a tant amusé l'enfance. Le nom de Robinson Crusoe était dans toutes les bouches. Salut à Jean Fernandez !

Le Mangariva apparut. Le pavillon national flottait sur des forêts nouvellement évées. Arrêtés tout un instant sous les bannières protectrices, au milieu de ces indigènes que nous allons bientôt quitter pour les îles Marquises, leurs voisins. On demande vainement à la tradition d'où est venue ce peuple si bon aujourd'hui, si généreux, si bienveillant. Les missionnaires ont fait ici leur œuvre d'apôtre, le massacre des prisonniers ne s'y pratique plus; chaque famille a sa propriété particulière, et la religion catholique y a planté la foi, la paix et l'humanité. Le temps n'est plus où ces insulaires, décimés par la famine et les maladies épidémiques poussaient le cannibalisme jusqu'à manger leurs enfants pour avoir leur sang; ou tout au plus, par un reste d'amour paternel le père échangeait son fils contre un autre fils, afin de ne pas boire son propre sang.

Aujourd'hui tout est calme et riant dans ce fortuné archipel. Les missionnaires qui s'y sont établis, vinrent visiter l'expédition

et lui apportèrent des fruits et des légumes dont elle avait grand besoin.

Tout cet archipel est riche d'une belle végétation, d'un ciel pur et bienfaisant. On y trouve en abondance des poires, des pommes, des fruits variés et délicieux que l'on obtient aisément en échange de couteaux, d'hameçons, de scies et de haches, mais surtout de vêtements.

L'expédition remit à la voile et se dirigea vers l'archipel des îles Marquises. Pourquoi Noukahiva, qui portait autrefois ce nom d'îles Marquises, est-il encore aujourd'hui l'archipel le plus rebelle à la civilisation? Comme au Sandwich, aux Philippines, aux Mariannes, dans l'archipel des Amis, à Taïti, à la nouvelle Zélande, les missionnaires ont apporté à Noukahiva des paroles de paix et de bienveillance, des consolations pour le présent, des espérances pour l'avenir; comme partout, ils se sont jetés ici avec un zèle ardent pour la propagation du christianisme; mais comme nulle autre part, ils ont eu ici des difficultés à combattre, des résistances à vaincre, et Noukahiva est encore aussi sauvage que si nul navire n'avait mouillé dans ses ports, que si ses indigènes n'avaient eu aucune idée de nos mœurs, de notre puissance, de nos habitudes européennes.

U e pirogue se détacha de la Dominique et se dirigea vers nos navires; on lui jeta une amarre, les indigènes s'y cramponnèrent, et en deux élan un sauvage se trouva au milieu de nos marins. Adam n'était pas moins vêtu. De bizarres tatouages couvraient son corps et insulaire des pieds à la tête. C'était des zones en zig-zag, des courbes, des losanges, des figures menaçantes, des requins à la gueule ouverte, le tout disposé avec une sorte de symétrie. Il était grand, bien taillé, souple, d'une extrême agilité; on l'eût eu piqué de la foudre, tant il avait horreur du repos; il n'aurait su se redresser d'un bond, comme frappé par une secousse électrique; il gesticulait, il parlait il allait de l'un à l'autre, prononçant quelques mots arglais au milieu de son langage éclatant. Il ne s'invita à aller à terre en nous montrant son île, et en nous assurant du mieux qu'il le put que nous y trouverions, selon lui, toutes les commodités de la vie, abondance, repos, bon mouillage. En un mot, jamais le charlatanisme des serviles d'auberge, qui réclament les voyageurs avec tant d'acharnement au débarquement des bateaux à vapeur en Europe, ne fut poussé aussi loin que le charlatanisme de ce curieux insulaire. Les yeux en étaient fascinés. Nous ne pensions pas que le prospectus fut si près de l'état primitif, et que la réclame put devancer la civilisation, dont elle nous semblait un des amis.

A peine eut-on laissé tomber l'ancre, qu'un essaim de curieuses entourait le navire; elles étaient toutes venues à la nage, car depuis quelque temps les pirogues se trouvaient à l'abri pour elles, c'est-à-dire serrées, et on les eût sévèrement punies si elles avaient violé cette loi fondamentale de leur religion. La plupart d'entre elles tenaient verticalement d'une main, tandis qu'elles néguaient de l'autre, un bâton de deux ou trois pieds de long, au haut duquel elles avaient enroulé les quelques guenilles qui composaient leur toilette. Elles criaient, elles gesticulaient, elles faisaient mille évolutions bizarres; on eût dit d'une troupe de canards sauvages abattus sur un étang; on les voyait se cramponner aux câbles, aux filaines qui étaient à la main, aux chaînes de port-haubans, grimper et tenter de se glisser à travers les mailles du fil d'abordage qui avait été placé pour éviter tout assaut de la part des naturels; et à la garde duquel on préposait, par surcroît de vigilance, quelques sentinelles échelonnées sur la dunette et les bastingages.

Malgré toutes ces mesures dictées par la prudence, un des officiers de l'expédition courut dans cet archipel le danger d'être dévoré, comme moi qui écris ces lignes j'avais failli l'être quelque temps auparavant à Ombay.

Maintenant cet archipel est à nous, de même que l'archipel voisin dont nous parlerons bientôt. Mais, à l'un de nous, si la France veut songer à une colonie sérieuse, c'est dans le détroit de Magellan qu'elle devrait en poser les bases. Elle trouverait là une terre puissante, un sol fécond sur lequel pousse une végétation splendide et un ciel célesteux mais pur. C'est là surtout qu'il faudrait protéger par un bateau à vapeur, les

navires, battus par les tempêtes du cap Horn, trouveraient du moins un sûr abri, une voie ouverte à leur passage vers l'un ou l'autre océan.

Cela dit, suivons l'expédition à Taïti. Voici donc cette île joyeuse dont on a fait à Taïti de si ravissantes tableaux; voici ce ciel toujours serein, ces rires délicieux, ce peuple d'amis, tendant la main à chaque étranger, lui offrant ses fruits pour ses repas, ses demeures pour abri, son lit pour lieu de repos.

Bugainville découvrit Taïti; il débarqua sur une plage facile qu'il nomma anna-crotoniquement la Pointe-de-Vénus. Lui, son état-major et son équipage furent reçus avec une cordialité sans exemple; et peu s'en fallut que, comme Annibal à Capoue, ils n'oubliassent leur patrie absente.

Dès que l'expédition partit, le rivage fut encombré d'insulaires; des progies à balancier voltigèrent autour des navires. Étant-ce véritablement l'Europe civilisée qui se déroulait aux yeux de nos marins, et qui était venue établir une élégante colonie au milieu du vaste Océan Pacifique?

Ici point de ces scènes hideuses sur lesquelles l'œil des navigateurs ne se repose qu'avec dégoût. Les mœurs, les habitudes européennes règnent toute-puissantes sur O-Taïti et sur les îles voisines qui l'avoisinent. Nos marins avaient peine à en croire leurs yeux, et certes ce devait être pour eux un spectacle bien étrange, que ces robes, ces mousselines, ces robes et ces chapeaux, qu'on croirait sortis des magasins de nos couturiers et de nos modistes, et parant des femmes au teint bronzé à une si grande distance de la rue Vivienne. Aussi l'équipage avait-il hâte de descendre et d'observer de plus près ce curieux phénomène, car on craignait à distance d'être le jouet d'un vain mirage de civilisation.

Rien n'était plus réel. Nos marins échangèrent la poignée de main européenne avec les Taïtiens, qui nous virent arriver avec plaisir, mais sans étonnement et sans enthousiasme. Oui, c'était bien là l'Europe, ou peu s'en fallait, l'Europe moins la chaussure et la couleur. A O-Taïti, les hommes ont la tête rasée, excepté un petit cercle en forme de couronne, mais à cela près ce sont des honnêtes, sans habits, sans bas, en chemises de laine rouge.

Quelle fut le vif désir de l'équipage de faire plus ample connaissance avec ces peuples dont la civilisation ressemble à un fruit de serre-chaude, il fallut quitter bientôt cette île vraiment féerique, et piquer, puisque les vents l'ordonnaient, sur l'archipel des Navigateurs.

JACQUES ARAGO.

Commerce.

(La suite au prochain No.)

Extraits Divers.

ANECDOTE.— Un collecteur de rentes d'Église, en Angleterre, se rendit un jour chez un Quaker qui tenait un magasin de marchandises sèches, et lui réclama la taxe continue; le Quaker trouvant cette demande singulière, lui observa: "Ami, est-il juste que je paie, puisque je ne vais jamais à l'Église?—L'Église est ouverte pour tout le monde, lui répondit le collecteur; et vous auriez pu y aller si vous aviez voulu."

Le Quaker paye.

Le lendemain, celui-ci envoya au collecteur un compte pour une pièce de drap fin; l'homme vint immédiatement dire qu'il n'avait jamais acheté de drap chez lui. "Oh! dit le Quaker en se frottant les mains, mon magasin était ouvert pour toi comme pour les autres, et tu aurais pu avoir des marchandises si tu avais voulu."

Il fallut payer.

L'argent trouvé que nous avons annoncé dans notre dernière feuille était une somme de \$200 perdue dans la rue St. Paul. Elle fut ramassée par un Canadien indigent qui en fit donner avis dans le journal. Le propriétaire de la somme lui a donné une récompense de \$20.—Minerve.

ITALIE.—Une lettre de Livourne, du 22 avril, rapporte que le fils du général Nugent, gouverneur de Trieste, vient d'être arrêté. Cette arrestation, surtout après la fuite des deux fils de l'amiral Bandiera, a fait sensation. Aussi remarque-t-on un

grand mouvement dans le quartier-général de l'armée autrichienne d'Italie, établi à Vérone. Le remplacement du feld-marchal Mazzuchelli, dans le commandement de la forteresse de Mantoue, a été aussi l'objet de quelques commentaires; ce général était Italien.

HAÏTI.—Nous avons reçu, par le paquebot Philadelphie, des nouvelles qui confirment celles que nous avions, les premières, reçues et publiées, sur un nouveau soulèvement révolutionnaire qui aurait éclaté dans la partie nord d'Haïti. Une correspondance, datée du Cap Haïtien, 4 mai, donne les détails suivants:

"L'ordre d'arrêter le général Pierrot, sous prétexte de sa mauvaise conduite dans l'expédition dont il avait été chargé contre Santiago, délivré par le président, au camp d'Azuza, est arrivé ici le 16 avril. Mais le général Pierrot, au lieu d'être arrêté, a rassemblé des troupes au Borgne, à 50 milles à l'ouest du Cap Haïtien, et s'est mis en marche sur cette dernière ville."

MEXIQUE.—Nous avons reçu, par la voie de la Nouvelle-Orléans, des nouvelles du Mexique du 27 avril. La mise à exécution de l'inique décret qui interdit aux étrangers le commerce de détail, continuait à être l'objet principal des préoccupations. Un grand nombre de Français avaient déjà fermé leurs magasins et avaient éprouvé des pertes considérables par suite de la brusque cessation de leurs affaires commerciales. Une circulaire du ministre des affaires étrangères, à l'exception des règlements de la non-entrée des étrangers naturels, mais aussi ceux qui sont en voie de naturalisation. Une modification beaucoup plus importante a été faite au décret du 4 août 1843 qui ordonnait, dans un délai de six mois, la vente de toutes les marchandises étrangères prohibées par le tarif actuel. Le délai a été porté à 3 ans.

Le journal américain auquel nous empruntons ces faits dit qu'une polémique très vive avait lieu dans la presse mexicaine, au sujet du traité d'annexion du Texas aux États-Unis; mais il ne dit pas quelles étaient les tendances de cette polémique qui d'ailleurs, ne pouvait qu'être hostile au traité. Le Courrier Français de Mexico, du 16 avril, avait dit qu'il circulait des bruits alarmants sur des mouvements révolutionnaires qui auraient éclaté dans quelques provinces, le Diario a répondu très brutalement à notre confrère: "La révolution n'existe, que dans l'imagination de ceux qui la désirent comme le seul moyen d'améliorer leur position et de faire prospérer leurs intérêts particuliers."

RUMEUR ABSURDE.—On lit dans le Constitutionnel:

L'affaire de Taïti n'est pas la seule, à ce qu'on assure, qui se traite entre la France et l'Angleterre. On cause dans les cercles diplomatiques d'un projet de partage de l'île de Saint-Domingue. La France, se fondant sur la non-exécution des conditions mises à la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti dont M. de Mackau fut le négociateur, réclamerait la partie française, et l'Angleterre, se substituant aux droits de l'Espagne, prendrait la partie espagnole, en compensation de certaines répétitions contre le trésor de Madrid.

LA REINE-MÈRE D'ANGLETERRE A PARIS.—La duchesse de Kent est débarquée le 23 avril à Boulogne-sur-Mer, venant de Douvres, par le paquebot la Princesse-Alice. La traversée a eu lieu en deux heures dix minutes, malgré la marée toujours contraire. La duchesse avait été de Londres à Douvres, par le chemin de fer, en deux heures cinquante cinq minutes. Elle a donc fait le trajet de Londres à Boulogne en cinq heures cinq minutes. S. A. R. est partie de suite pour Paris.

Mme la duchesse de Kent est arrivée, le 25 à trois heures, au palais des Tuilleries.

SUCCESSION DU ROI DE SUÈDE.—On assure que la fortune privée laissée par Bernadotte s'élève à environ 14 millions de rixdallers (80 millions de francs), dont 4 millions de rixdallers resteront à la reine; les cinq princes et princesses recevront un million de rixdallers (5,750,000 fr.) chacun, le comte Brabé hérite d'une terre et d'un demi-million de rixdallers, 200,000 rixdallers sont partagés entre diverses personnes appartenant à la cour ou au service du roi. Le roi Oscar hérite du surplus, c'est-à-dire d'environ 4 millions de rixdallers.

LA MINERVE :—La harpie de la rue St. Vincent continue toujours son système de fausses représentations et a eu bon marché de nous grâce à notre absence. C'est ainsi qu'elle reproduit comme pour nous confondre, un article de l'Aurore dans lequel nous nous élevions contre une adresse des Tories du tems contre Sir Charles Bagot et son ministère, quand elle était échauffée par ses annonces et n'osait rien dire ; mais les gens qui ne se laissent pas aveugler verront que nous sommes encore aujourd'hui au même point que nous étions alors, car nous défendons le gouverneur Bagot et le gouvernement responsable ; aujourd'hui, quoiqu'on en dise, nous ne faisons rien autre chose en faveur de Sir Charles Metcalfe ; l'Adresse du jour est le parfait contraire de celle que nous servions au mépris de nos lecteurs sous Sir Charles Bagot, et c'est la Minerve elle qui joue le rôle contraire en croyant nous illusionner.

La distance où nous sommes de notre bureau ne nous permet pas d'en dire d'avantage pour aujourd'hui ; mais quelque jour qui n'est pas éloigné, nous serons en position de prendre la déserte par les flancs pour la faire rentrer en elle-même. C'est grâce à ses menées que nous sommes forcés de nous multiplier aujourd'hui pour répondre à tous les besoins ; et c'est pendant que nous sommes à en faire justice au loin, qu'elle avec la calomnie par tous les pores pour mieux prendre avantage de sa position à notre détriment. Mais nous espérons qu'il ne s'écoulera pas beaucoup de tems avant que la clique qui la fait vivre aura à réaliser ses menaces de son intervention au Comité d'Yamaska ; car la Minerve qui a l'air de vouloir douter du succès dont la plus populaire paroisse de ce Comité peut nous rendre témoignage pourra venir voir par ses yeux et entendre de ses oreilles ou ceux de toute la clique elle-même ce qui aura lieu au Comité au jour de l'Assemblée. Tout ce que nous pouvons dire c'est que le rôle joué par Mr. Arcand n'est propre à faire honneur à personne et peint d'un coup la coterie qui l'envoie. Quelque soit le sort qui nous y attende nous n'aurons rien à regretter, car nous n'avons pour ennemis que ces mêmes hommes qui ont toujours voulu supplanter Mr. Papineau et qui cherchent à supplanter encore aujourd'hui Mr. Viger.

CHARIVARI :—Une demi douzaine de policiers de carrefour qu'on voit constamment flâner à tous les coins des rues de Trois-Rivières, ameutés par une douzaine d'autres qui n'ont jamais le courage de mettre leur honte à découvert, nous ont par deux fois consécutives charivariés pendant que nous étions à couler tranquillement quelques jours de repos au foyer domestique entouré de notre famille et de nos amis. Nous pûmes de notre croisée être témoin de la démonstration de ces quelques histrions qui adorent en amateurs toutes les mauvaises farces et se repaissent de tous les scandales, n'ayant rien de mieux à faire et que la force d'en être l'âme et les mobiles. Le bourg pourri de Trois-Rivières est si vraiment perdu, abîmé de déshonneur et de honte que les honnêtes gens de l'endroit ont quelquefois à en souffrir. Ce qu'il y a de plus dégoûtant pour la dignité humaine, c'est de voir des gens qui n'ont vécu que des bienfaits d'autrui s'en prendre à ces bienfaiteurs mêmes pour leur faire souffrir les suites de la haine qu'ils portent aux leurs. C'est ainsi qu'un individu de Trois-Rivières qu'on ne peut comparer qu'à un loup mal léché de la pire espèce après avoir passé une nuit à ériger d'une auberge à l'autre et à faire le scandale des autres, crut devoir pousser l'ignorance jusqu'à salir nuitamment de ses propres mains la porte d'une dame veuve et sans protection qui nous retirait chez elle et d'où nous fûmes obligés de déloger pour lui sauver les désagréments de ce vagabond perdu de réputation et juiferrant de nuit, cherchant sans cesse l'occasion de faire du mal, d'assouvir son envie et d'abreuver les autres et ceux qu'il devrait respecter par dessus tout et dont il devrait baisser les pas, de son venin sans cesse prêt à s'exhaler. Si l'exécutif encore avait la moindre idée de ce que peut être une portion de la magistrature trifluvienne, notamment connue pour tremper ses mains dans ces révoltantes démonstrations et être au fond de ce cloaque obscur qui s'exhale en plein jour devant les passans, il sentirait le besoin d'épurer la chose et de fermer sur eux l'égoût impur dont nous ne consentons à parler que dans l'intérêt même de l'ordre public et de la sécurité de la société. C'est grâce à la vigilance du président de la magistrature de

Trois-Rivières E. L. Pacaud, écr. à l'énergie de la force constabulaire de la place qui avait reçu l'ordre d'arrêter le scandale que les policiers de nuit, qui ont besoin des ombres épaisses de la nuit pour envelopper leur couardise, que le scandale a cessé, car s'il eût dépendu de certains autres individus revêtus d'une charge dont ils sont indignes autant à cause de leur ignorance que de leur manque de caractère, la chose se fut continuée avec encore plus d'intensité qu'aujourd'hui.

Grâce à Dieu, ce n'est pas pour nous, personnellement que nous nous plaignons ; nous avons toujours eu beaucoup de prédilection pour les persécutions des sots qui font mieux de s'abattre ainsi la nuit comme des bêtes fauves que de se laisser croquer de dépit ; mais nous n'exposons la chose au mépris du public que pour mieux démontrer combien Trois-Rivières mérite le nom de bourg pourri.

On doit demander comment des personnes capables de réflexions pourraient se persuader que la lettre de Mr. Howe milite le moins du monde en faveur de l'ex-ministère, en songeant qu'il s'exprime, comme nous l'avons déjà fait remarquer de la même manière et dans quelques uns des mêmes termes que Mr. Viger sur le gouvernement responsable ; et qu'il a fait couler sur le journal de l'Assemblée de la Nouvelle Ecosse, comme une reconnaissance formelle de ce système, la réponse de Sir Charles, à l'Adresse de Gore, objet cependant de tant de vociférations de la part de l'ex-ministère et de leurs partisans.

Les journaux qui leur servent d'organes incapables de soutenir cette foule d'assertions fausses, trop souvent calomnieuses, relevées victorieusement dans l'Aurore, ne cessent de payer de hardiesse ; leurs rédacteurs les rassassent lorsqu'ils ne gardent pas le silence. Nous croyons connaître nos compatriotes et leur rendre justice en disant qu'ils ne peuvent pas longtemps rester dupes d'un semblable système. Nous croyons même que déjà la réponse pleine de dignité, de calme et de modération du gouverneur à l'adresse de Montréal a déjà fait faire à plusieurs de nos citoyens des réflexions salutaires. Comment se persuader qu'il puissent continuer de regarder comme un tyran, l'auteur d'une production qui respire les sentiments d'une morale pure, et d'une aussi haute portée. Contentons-nous d'en citer ces passages. « O, « doit avoir le plus grand respect pour la « chambre d'assemblée composée des re- « présentans du peuple ; mais si l'on ren- « verse la liberté et la franchise électorale, « ils cesseront d'être les représentans du « peuple qui sera dépouillé d'une de ses « prérogatives les plus importantes. L'ou- « trage et le mépris des lois sont les avant- « cours du despotisme. L'ordre est le « soutien le plus sûr de la liberté. »

Un commentateur à ce sujet serait quelque chose de plus qu'inutile. Il n'en faut pas ce semble d'avantage pour éclairer ceux qui ne ferment pas les yeux, pour avoir un prétexte de dire que la lumière du jour leur échappe. Du reste nous croyons devoir renvoyer nos lecteurs aux remarques précédentes sur les mêmes sujets dans l'Aurore, surtout dans les deux derniers numéros.

ARRESTATION :—Des individus de Nicolet ayant à leur tête quelques uns des magistrats de l'endroit, ayant entrepris de boucher un chemin fixé par le conseil municipal de Nicolet et verbalisé, en y élevant un appentis, et des rixes sérieuses s'en étant suivies où l'on dit même que des armes à feu auraient été tirées pendant la nuit par un parti sur l'autre, des dépositions furent présentées à E. L. Pacaud, Ecr. Prés dent de la magistrature du District de Trois-Rivières, qui émana son warrant contre une demi douzaine de personnes qui furent en conséquence appréhendées, amenées à Trois-Rivières, et mises sous caution pour leur comparution à la prochaine Session de Quartier. Nous regrettons d'apprendre que la discorde a continué de se fomenter dans l'endroit et qu'il y a eu récidence de violences meurtrières. Nous regardons comme un devoir impérieux d'appeler l'attention spéciale de l'exécutif à ce qui se passe à Nicolet, car d'après ce qui nous est revenu, la paix de l'endroit se trouve gravement compromise par ceux-mêmes qui devraient en être les gardiens ; et si nous sommes bien informés, c'est grâce même à la prompte action de Mr. Pacaud qu'est dû la sécurité qui y a régné dans l'interval.

POLICE :—Nous appelons l'attention de la police à diriger au faubourg St. Joseph quelques hommes, afin de protéger les citoyens ; car cette place est absolument abandonnée aux caprices de certains oiseaux de nuit qu'il serait bon de mettre à l'ordre. La semaine dernière, entre autres, de ces individus de mauvais augure ont pris plaisir d'enlever les personnes des maisons pour servir leurs passions de brigandages ; de plus, on se met en bande à certains coins de rues, et là il n'est pas trop prudent d'y passer sans courir le risque d'être insulté par ces garnemens nocturnes. Nous espérons que la police fera bientôt disparaître dans ce coin tous ces perturbateurs de la tranquillité publique

et mettra par là les citoyens en état de jouir de la paix des autres quartiers de notre cité.

REVUE :—Vendredi dernier, fête de la naissance de la Reine, il y eut une grande revue à la place des anciennes courses, au pied de la montagne, par le commandant le Colonel Spark, du 93ème Highlanders.

A midi précis, l'Artillerie tira le salut d'usage de 21 coup de canons, qui fut suivi d'un feu de joie par le 89 et 93ème régimens, après quoi trois hurras furent poussés en l'honneur du jour. Ensuite l'Artillerie et les régimens ci-dessus passèrent par compagnies, musique en tête et leurs drapeaux déployés devant le commandant. Le salut fut reçu par le Col. Campbell de l'Artillerie Royale. Vers midi et demi les troupes laissèrent la place et marchèrent vers leurs casernes respectives en cette ville.

MANNES :—Les insectes qu'on nomme mannes, et qui précèdent toujours l'arrivée de l'été, ont fait leur apparition jeudi dernier. Sur les deux heures de l'après-midi on aurait dit d'un épais brouillard de ces insectes, mais ils ont presque disparu depuis, car le tems qui continue toujours à être froid les tient dans un état d'engourdissement. Depuis Dimanche la chaleur semble vouloir renaitre.

Suivans le Times d'hier, les différents bureaux du gouvernement avaient reçu l'ordre de déménager pour le 5 Juin.

Nous appelons l'attention des amateurs sur le prospectus de Messieurs Crane, McFarlane et Browne, Architectes et Ingénieurs Civils qu'on trouvera dans une autre colonne, pour former une compagnie en commandite pour l'érection d'un nouveau Théâtre avec les matériaux de l'ancien. Nous croyons que les parties n'auront qu'à se louer d'une semblable entreprise, car il est bien à présumer qu'un Théâtre sera nécessaire en cette ville, maintenant la capitale et le siège du gouvernement. Voir le Prospectus.

Une assemblée spéciale du conseil de ville aura lieu ce soir, à sept heures, à l'hôtel de ville.

La malle pour l'Angleterre, par l'Union, qui doit partir le 3 du mois prochain d'Halifax, sera close aujourd'hui à trois heures P. M. au bureau de la poste.

ACCIDENT :—Dimanche dernier, dans l'après-midi, un jeune garçon, dont nous ignorons le nom, âgé d'environ 14 à 15 ans, étant occupé à pêcher sur un cajon, à l'embouchure du Canal, tomba accidentellement à la rivière d'où on ne retira qu'un cadavre inanimé. Ses funérailles auront lieu ce matin.

AUX AMATEURS DE LA MUSIQUE :—C'est avec le plus grand plaisir que nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce publiée dans notre feuille par Mr. J. J. Williams, professeur de flûte. Plus d'une fois nous avons été à portée d'entendre ce jeune homme jouer sur son instrument favori dont il tire les sons les plus doux et les accords les plus mélodieux ; aussi le recommandons-nous à ceux de nos compatriotes qui veulent s'instruire à bonne école et se perfectionner dans ce divin passe-temps. Ils ne pourront mieux employer leurs momens de loisir.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir faute de place publier ce jour plusieurs morceaux du plus grand intérêt qui nous ont été communiqués. Nous tâcherons d'y venir aussitôt possible.

On lit dans le Castor de Jeudi dernier :—

Hier soir la pompe de Mr. Lemoine a été essayée dans la cour de l'Hôtel de Ville. Cette machine qui offre un aspect de solidité et de force rempli, nous pensons, toutes les conditions qu'on peut désirer et sera une précieuse acquisition pour cette ville. On a pu s'assurer par cette première épreuve qu'il n'y a pas de maison à Québec sur le sommet de laquelle elle ne puisse lancer des torrents d'eau. Mr. Lemoine part après-demain pour Montréal afin d'y lutter avec la pompe américaine.

Le London Times contient le paragraphe suivant qu'il a emprunté du National de Paris : « Le procureur du roi a reçu l'ordre d'intenter une poursuite contre l'Abbé Mausette pour la publication d'une brochure intitulée : « Le pape et l'Evangile ou encore des adieux à Rome. » L'Espérance, journal protestant de Paris ajoute : L'Abbé Mausette a laissé la France pour se rendre au Canada, comme missionnaire protestant afin de convertir la population française de ce pays ; Cette résolution lui était venue avant qu'aucun procédé ait été adopté contre lui pour la publication de sa brochure. »

Nous mentionnons ces faits afin de fournir à nos lecteurs l'occasion de faire la connaissance de Mr. l'Abbé Mausette, avant son arrivée au Canada. Qu'il soit parti de France pour éviter une poursuite et le châtiment qui l'attendait, ou qu'il ait été mis par la sainte inspiration de venir convertir les Canadiens, cela nous est fort égal. Mais ce qui nous importe, c'est que des hommes la plupart sans aveu ne viennent jeter le brandon de la discorde dans nos paisibles campagnes, et exciter des guerres de religion. Les Canadiens ont toujours respecté la croyance de leurs coreligionnaires sans jamais chercher à faire des prosélytes, en détournant les gens de la croyance qu'ils professent. Ce qu'ils demandent, c'est qu'on en agisse ainsi envers eux ; qu'on les laisse exercer la religion de leurs pères, à laquelle ils sont sincèrement attachés et par devoir et par conviction. On peut se convaincre de cette vérité par les différentes tentatives qu'on a déjà faites, sans succès, pour les inclure à renoncer à leur croyance. Tout a déjà été mis en œuvre pour y parvenir. A qui donc ont abouti toutes ces églises ? A pervertir une trentaine de pauvres gens de la dernière classe de la société. Voilà le succès des missions étrangères qu'on entretient à grand frais dans plusieurs parties du pays !

Non, non : c'est en vain qu'on cherche à désunir les Canadiens par le moyen de ces prédicateurs ambulans, de ces porte-paroles de tracts et de bibles tronquées. La foi est trop enracinée chez nous pour qu'il soit possible de l'ébranler, de lui porter la moindre atteinte.

Encore une fois, si nous respectons, pour ainsi dire, nos frères séparés, dans leur croyance, si nous ne les importunons jamais de nos remontrances pour leur faire abandonner leur culte, nous demandons au moins le même privilège.

Des troubles ont déjà éclaté dans une paroisse de ce district, par suite des prédications de certains renégats fanatiques, qui, après avoir gagné quelques têtes folles, se sont servis de leur ascendant pour armer le fils contre le père et le frère contre le frère. Nous compatriotes ne saurions trop se tenir en garde contre ces fanatiques, qui, tout en prêchant la paix, préparent pour le pays des désordres qui dégèneront en guerres de religion dont on connaît les funestes résultats. —Minerve.

TURQUIE. — Nous avons reçu des nouvelles de Constantinople, jusqu'à la date du 8 avril. Elles nous annoncent que la disette de Rizza-Pacha paraissait prochaine. Le Sultan avait donné l'ordre à Rizza-Pacha de se rendre à Andrinople, pour y organiser les troupes et prendre les mesures nécessaires pour la pacification de l'Asie Mineure. Mais Rizza, redoutant du pègre que le Sultan lui tendait, avait feint d'être malade et refusé d'accepter cette mission.

Il paraît qu'après l'entrevue qui a eu lieu entre Sir Stratford Canning et le Sultan, on avait essayé de modifier le ministère ottoman dans un sens plus favorable aux intérêts britanniques.

Le seraskier avait reçu l'ordre de dépouiller la plus grande énergie dans ses opérations militaires contre les Albanais.

L'enfant qui avait dernièrement été emmené dans le harem d'un bey, à Constantinople, et forcé d'embrasser l'islamisme, a été remis à Sir Stratford Canning, et une des filles grecques, que les Turcs de Brousse avaient aussi forcés de se convertir, a été rendue au patriarcat. Ces réparations sont les premiers fruits de la conduite énergique des représentans de France et d'Angleterre.

New-York, 20 mai, 1844.

Nous avons reçu, par le steamer Britannia, nos journaux et correspondances de Paris du 1er mai, et de Londres du 3. Ils ne contiennent aucune nouvelle importante. La question de la prise de possession de Taïti qui menaçait de donner un intérêt dramatique aux séances de la chambre des députés, a complètement trompé l'attente publique, grâce à la tardive concession qu'a faite le ministère aux réclamations de l'opposition, en communiquant à la chambre une grande partie des documents qui accompagnaient le rapport de l'amiral Dupetit-Thouars. Cette communication a nécessairement entraîné un ajournement de la discussion, mais elle a dû être de nouveau évoquée aussitôt après le vote des lois sur l'instruction publique et sur le système pénitentiaire, qui soulevaient simultanément de très graves débats dans les deux chambres. Le dépôt des pièces justificatives relatives à l'affaire de Taïti, a été accueilli comme un triomphe par l'opposition, mais elle ne paraît pas y avoir trouvé des armes très puissantes contre le gouvernement, et en faveur de l'amiral Dupetit-Thouars. Il est vrai qu'elle accuse les ministres d'avoir fait un coupable triage, pour ne livrer à la publicité que les documents qui tendaient à justifier leur désaveu de la prise de possession. Dans un de nos prochains numéros, nous publierons toutes les pièces de cet important procès.

La chronique politique de Washington continue à être très vivement préoccupée des mesures bellicieuses adoptées par le président Tyler contre le Mexique. Nous trouvons, dans la National Intelligencer, les messages présidentiel et les pièces justi-

catives relatives à cette grave affaire. Ces documents offrent, d'ailleurs, en eux-mêmes, peu d'intérêt. Les messages se résument en quelques mots : « Le gouvernement mexicain, dit M. Tyler, ayant agité à celui des Etats-Unis qu'il considérait le traité d'annexion du Texas à l'Union comme une déclaration de guerre, et ce traité ayant été conclu, il était du devoir du président de prendre les mesures nécessaires pour protéger, contre l'exécution de cette menace, non seulement les Etats-Unis, mais même le Texas. »

Les pièces justificatives consistent en une douzaine de décrets adressés à différents officiers de terre et de mer pour leur ordonner de se porter, ceux-là au fort Jew, sur la frontière du Texas, ceux-ci dans les golfes du Mexique. Dans les instructions données au général Gines, il lui est enjoint de se mettre en communication avec le président du Texas, et dans le cas où il y aurait invité par celui-ci, de s'avancer jusqu'à la rivière Sabine pour empêcher l'invasion mexicaine, mais de ne pas aller plus loin sans de nouveaux ordres. L'amiral Conner est chargé de croiser de manière à contrôler le plus souvent possible à Golveton et à Vera-Cruz. Dans le cas où il apprendrait que des mesures hostiles se préparent contre le Mexique, il devra protester au nom des Etats-Unis, mais il ne pourra agir qu'après en avoir reçu l'autorisation formelle de Washington.

Ces documents ne font que confirmer les rumeurs que nous avions reproduites dans notre dernier numéro. Mais aujourd'hui, ce ne sont pas les mesures adoptées par M. Tyler qui ont de l'importance, ce sont les conséquences qui ont pu en résulter et qu'il est fort difficile maintenant de prévenir. Or, ces conséquences ne seront connues qu'au retour du message qui a été demandé à Santa-Anna son assentiment au traité d'annexion.

Courte des Etats-Unis.

OBITUAIRE :—Le clergé catholique du Bas-Canada vient encore de faire une perte qui a fait une profonde sensation dans toute la société, dans la personne du Révérend Messire Joseph Onésime Léprohon, pendant 25 ans directeur du collège de Nicolet et depuis deux ans curé de cette même paroisse. Parler du vertueux défunt est une tâche que nous voudrions remplir au mieux dignement qu'il serait dans notre cœur, si la plume était capable de reproduire une ombre de ce que nous éprouvons chaque fois que ce bon père et chéri de tous vient mourir sur nos lèvres. Nous surtout nous lui devons bien des larmes parce que nous fûmes un jour formé à l'ombre de sa main bienfaisante, et s'il est dans notre cœur quelque chose qui soit digne d'estime, que quelque chose de bon, c'est lui qui l'a inspiré, qui l'a mis là. Combien de traits touchans de cette bonté toujours égale, de cette pureté d'œuvres et d'intentions ne pourrions-nous pas inscrire sur l'urne funéraire de cet homme de bien, de ce modeste prêtre qui vécut et mourut en saint, ne laissant plus qu'une tombe derrière lui pour renfermer les froids dépouilles de cette persécution de toutes les vertus. Demandez à tous les hommes qui sont sortis de Nicolet pour aller s'asseoir dans le sanctuaire de Dieu ou de Thémis, pour monter à la chaire ou à la tribune ou bien prendre place au barreau, dans la faculté de médecine et se répandre dans tous les ordres de la société ; car sa main a formé de tout cela, demandez leur disons-nous ce que fut le saint homme qui vient de s'effacer du misérable théâtre d'ici bas pour aller se ranger dans le sacré docteur du ciel, et d'éloquentes larmes préparées par l'amour, l'admiration et la gratitude, vous diront qu'il fut leur père à tous et que chacun d'eux avait de l'orgueil à l'appeler son père, à le reconnaître pour son Mentor. Et si le trépas n'est pas aussi aveuglément tranché la trame de ces précieux jours, si ses chers restes mortels n'eussent pas été si tôt descendus dans le sombre caveau où Dieu les conserve pour la béatitude infinie, vous eussiez vu cette légion d'hommes qui sont aujourd'hui l'honneur et l'ornement de la société entière, marcher le front courbé de deuil derrière sa tombe pour la noyer de larmes et témoigner des sentimens qui font écho dans tous les cœurs et qui se répercutent dans toute sa patrie qui encore une fois doit plus à cet humble levite sanctifié dans les ombres et le silence de la retraite qu'au patriote blanchi à la tribune ou dans le parquet du sénat.

Nous voudrions que le tems nous permit d'esquisser cette vie faite pour une sphère plus pure, mais hélas ! à peine nous est-il donné d'épancher notre cœur que les exigences de la vie que nous avons embrassée nous obligent de tarir la source des sentimens que la première nous inspire pour dire adieu à celui que nous voudrions retrouver de la tombe et renforcer nos souvenirs !

Oui, adieu ! sacré type de l'homme de bien, adieu ! mais souviens-toi là haut encore des liens brisés qui t'ont longtemps retenus ici bas !

—
ELÉGIE SUR LA MORT DE M. J. O. LEPROHON, PÈRE CURÉ DE NICOLET.

Nicolet a perdu son guide et son père !
Pauvre peuple, aujourd'hui tu pleures sur sa tombe !

LE GOUVERNEUR ET L'EX-MINISTRE.

Quelques personnes, de beaucoup d'expérience, en voyant ce qui se passait dans la chambre dans les derniers jours de Novembre et les premiers de Décembre, pensaient qu'il y avait des discussions, soulevées par la résignation des ci-devant ministres, finiraient par se réduire à des questions de pure rivalité de personnes d'un côté, de l'autre à celle de la rentrée des résignataires dans l'administration. Cette opinion, lorsqu'elle fut mise au jour, put paraître en quelque sorte calomnieuse à ceux qu'on persuadait, qu'il était réellement question du gouvernement responsable : que les ministres ne résignaient que pour appuyer ce système : que Mr. Viger n'avait vu dans la minorité que par des vues de cupidité, d'ambition, de vanité puérile, ou parce qu'il n'était plus qu'un vieillard imbecille.

Mais ces prévisions, qui pouvaient paraître d'abord extravagantes ou tenir à quelque sentiment malhonnête, se sont réalisées. Sans parler de tant d'autres circonstances, qui pourraient maintenant, dans Montréal, ne pas voir que, toute incroyablement que la chose dût paraître, il n'est question, de la part des partisans de l'ex-ministre, que d'assurer le triomphe de Mr. Lafontaine en particulier, pour le faire rentrer dans le ministère, et pour culbuter Mr. Viger, qui, comme on l'a fait remarquer, n'avait lui-même accepté la place que par suite d'une impérieuse nécessité, lorsque les ci-devant conseillers l'abandonnaient.

Comment ne pas soupçonner les motifs de ceux qui n'ont cessé de faire un crime à Mr. Viger d'une démarche par laquelle il se rendait vraiment digne de la reconnaissance publique. On peut demander, comme on l'a fait déjà, si les ci-devant ministres n'avaient pas calculé sur l'impossibilité d'administrer le gouvernement sans prendre leurs conseils, et par là même sur la nécessité dans laquelle Sir Charles Metcalfe se trouverait de les rappeler, de leur redonner cette marque d'intime confiance après l'avoir abandonné de cette manière au moins singulière.

Qui pourrait même aussi ne pas soupçonner que la mécontentement des ci-devant ministres, de voir leurs espoirs déçus, n'entre pas pour beaucoup dans les motifs de ceux qui, dans toute l'étendue de la province, attisent contre Mr. Viger le feu de la haine, on tentent de le faire regarder comme n'étant plus digne que de mépris.

Dans les dernières semaines antérieures à l'élection de Montréal, pendant qu'elle se faisait comme depuis, n'était-ce pas d'assurer le triomphe du ministère et de forcer le gouverneur à le rappeler qu'il était question ? La *Minerve* a depuis répété le conte que Mr. Viger n'avait pris son parti, lors de la résignation des ministres que, "par la folle ambition de supplanter" Mr. Lafontaine comme chef de parti dans la Chambre." Mr. Viger tourmenté du désir de supplanter Mr. Lafontaine et de devenir chef de parti. Comment croire qu'une assertion de cette nature dût faire des dupes après la manière dont Mr. Viger s'est conduit dans la Chambre, envers ce ministère, surtout pendant la session dernière.

On parle en ce moment du triomphe des ministres comme assuré, surtout depuis la publication d'une lettre d'un correspondant de la Gazette de Québec, qui y rend compte à sa façon de quelques circonstances relatives à la députation de MM. Cartwright et Acheson.

Cette lettre n'a d'importance qu'à raison de l'exactitude qui se fait généralement remarquer dans la rédaction de la Gazette de Québec, car cette lettre renferme quelques passages propres à faire voir que l'auteur n'était guère instruit de ce qui s'était passé dans le Bureau Colonial.

Contentons-nous de demander sur quoi pourrait reposer l'espérance qu'on s'efforce de nourrir dans les cœurs de voir triompher les ministres et le gouverneur succomber. Sur l'appui de qui notre ex-ministère pourrait-il compter pour s'assurer la victoire ? Laissons de côté la considération des principes essentiels invoqués déjà pour prouver jusqu'à la démonstration l'erreur dans laquelle les ministres ont fait tomber la Chambre, observons comme on l'a déjà fait voir que le parti *whig* ne leur était pas favorable, tandis que le ministère auquel ce parti seul pourrait donner quelque ombre s'est déjà prononcé d'une manière formelle en faveur du gouverneur.

Après ce qui se trouve déjà dans l'Aurore à ce sujet, nous devons nous contenter de quelques remarques tirées du *Morning Chronicle*, reçu par le dernier paquebot, par lequel on pourra voir quelle est l'opinion des *whigs* sur ce gouverneur insulté, même calomnié d'une manière si lâche par les partisans de l'ex-ministère.

"Ce serait, dit le Rédacteur, un pré-sent inappréciable pour l'Inde, s'il était possible de choisir, pour gouverneur général, un homme capable, modéré, aux sentiments élevés, exempt de cette liaison intime avec les partis d'Angleterre."

re, liaison qui, dans le cas de Lord Ellenborough, a donné à la discussion sur ses démarches le caractère d'une affaire de parti. Plût au ciel que Sir Ch. Metcalfe ne fut pas regardé comme nécessaire à son pays, en Canada ou que sa santé lui permit de reprendre et de continuer longtemps les premières dignités de l'Inde."

Disons maintenant que d'après la lettre d'une personne qui connaît ce qui se passe en Angleterre, "la raison pour laquelle il n'est pas question dans le Parlement de notre crise ministérielle, c'est qu'à l'exception de trois ou quatre personnes, tout le monde est favorable à Sir C. Metcalfe, et pense bien qu'il arrangera les choses avec le temps; si quelqu'un l'attaquait dans la Chambre des communes, il se ferait des discours, mais presque que tout le monde serait de son côté."

Les chants de victoire, entonnés par quelques journalistes à propos de la lettre du correspondant de la Gazette, sont de la même nature que leurs cris de triomphe sur la lettre de Mr. Howe qui parle pour tant du gouvernement responsable comme M. Viger lui-même et qui dans la Chambre de la Nouvelle-Ecosse a fait coucher sur le journal la réponse du gouverneur, à l'adresse de Gore, comme la reconnaissance et l'aveu complet de ce système de gouvernement.

ADRESSE :—On lira sans doute avec intérêt la réponse de Son Excellence, Sir Charles Metcalfe, à l'Adresse qui lui fut présentée par la députation qui laissa cette ville samedi dernier pour Kingston, et qui est de retour mercredi soir. Nous y joignons l'adresse elle-même, et l'on se convaincra une fois de plus, par la réponse de Son Excellence, qu'elle n'est pas opposée, comme on prétend le faire entendre, au principe du gouvernement responsable; et que c'est suivant les résolutions de septembre 1841, que Sir Charles entend administrer le gouvernement responsable. Qui peut lire cette réponse sans reconnaître la justesse des paroles de son auteur, sans approuver l'homme juste et équitable qui cherche à rendre justice à tous. Voici l'adresse et la réponse :—

A SON EXCELLENCE.

Le Très Honorable Sir Charles Theophilus Metcalfe, Baronet, Chevalier Grand-Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un des Très Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et pour les Provinces du Canada, Nouvelle Ecosse, Nouveau Brunswick, et Île du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

QU'IL PLaise A VOTRE EXCELLENCE.

Nous les Marchands soussignés, Commerçants, Artisans et autres, habitants de la cité de Montréal, avons l'honneur d'approcher respectueusement Votre Excellence, dans la présente crise momentanée des affaires publiques de cette province; pour vous offrir l'assurance de notre attachement dévoué à la personne et au gouvernement de notre gracieuse Souveraine; pour exprimer notre confiance inébranlable dans la sagesse et la libéralité de l'administration du gouvernement de Votre Excellence; et pour enregistrer notre protestation solennelle contre les attentats insidieux du ci-devant Conseil Exécutif pour établir une oligarchie oppressive sur les ruines de la prérogative de la couronne et les libertés du sujet.

Nous osons aussi offrir humblement et sincèrement notre profonde reconnaissance pour la ferme résistance offerte par Votre Excellence, aux demandes inconstitutionnelles du ci-devant Conseil Exécutif, qui, si elles étaient accordées, devraient, nous le croyons, se terminer par la séparation du Canada d'avec l'Empire Britannique, et nous dépouilleraient des privilèges inestimables de sujets britanniques, que nous avons reçus de nos pères, et qu'il est en premier lieu de notre devoir de conserver intacts, et de léguer à nos enfants.

Quoique nous soyons entièrement d'accord avec Votre Excellence que le Canada ne peut être gouverné que d'accord avec les désirs de la majorité du peuple, tels qu'exprimés par leurs Représentants, et que le Gouvernement Responsable, tel que défini dans les résolutions adoptées par la Chambre d'Assemblée en Septembre, 1841, est le seul applicable à l'existence sociale et à la condition politique de notre pays, nous tombons parfaitement d'accord avec l'interprétation donnée par Votre Excellence sur ce système de gouvernement et sur ces résolutions; et nous nous engageons, de cœur et de tête, à soutenir Votre Excellence dans la noble et patriotique détermination prise par Votre Excellence, pour la défense, également, de la prérogative constitutionnelle de la couronne, et des droits et libertés du peuple.

Nous devons en outre assurer Votre Excellence, que nous avons une entière confiance dans vos efforts prudents, libéraux et patriotiques, pour maintenir inviolable l'intégrité de l'empire, et l'heureuse connexion qui existe entre le Canada et la Mère-Patrie.

Notre sincère et fervente prière est que la providence, qui a si vaillamment béni d'une manière si signalée les travaux de Votre Excellence pour la cause de votre Souveraineté, puisse continuer à fructifier vos efforts en faveur de la liberté et de la civilisation dans ses possessions immenses et étendues, et que Votre Excellence puisse vivre longtemps et jouir de la santé et du bonheur qui devront couronner les souvenirs d'une vie dévouée au service de votre pays.

Aux *Mar. hands, C. mm. an's Artisans, &c.* autres habitants de Montréal qui ont signé l'adresse de cette ville.

Je vous remercie sincèrement, messieurs, pour votre loyale et patriotique adresse, et pour l'assurance de votre attachement dévoué à la personne et au gouvernement de Notre Gracieuse Souveraine.

L'expression de votre confiance dans mes efforts pour conduire l'administration du gouvernement de Sa Majesté en cette province sur des principes sages et libéraux et de votre approbation de l'opposition qu'il a été de mon devoir de faire à des demandes inconstitutionnelles, est des plus encourageantes et confirme l'assurance que j'ai toujours reposée sur le bon sens du peuple pour m'appuyer dans ces démarches que je crois être non moins nécessaires à la conservation des libertés du sujet qu'au maintien de la prérogative royale qui, dans la constitution britannique, sont inséparablement unies l'une à l'autre.

Je me réjouis de voir que vous concurrez dans mes ardens desirs que le Canada soit gouverné d'après les vœux de la majorité du peuple tels qu'exprimés par ses représentants et d'après les résolutions de septembre 1841; et j'espère sincèrement que la modération et les égards pour les vrais intérêts du pays chez tous les partis, me mettront en état de donner un plein et entier effet à ces principes, et de promouvoir par là le bonheur et la prospérité de la province. Les vrais ennemis de ces principes sont les individus qui, non contents de posséder tout ce qui constitue le gouvernement responsable, en refusant de mettre la main à l'œuvre avec modération et en poussant leurs prétentions au-delà de toutes extrémités, en entravent l'opération et le rendent impraticable, et qui, lorsque tous les actes du gouvernement de Sa Majesté vis-à-vis de la colonie sont une preuve de son désir ardent d'en avancer la prospérité, d'assurer ses libertés, de consulter ses sentiments et de promouvoir son bonheur, cherchent en retour à fouler aux pieds la Couronne; à réduire l'autorité de Sa Majesté au dernier degré d'avilissement et à détruire ainsi la constitution.

Conservons cette constitution inviolable; protégeons les droits et les libertés du peuple; administrons le gouvernement avec justice égale pour tous; évitons la domination exclusive d'aucun parti; maintenons intacte l'intégrité de l'empire et l'union entre le Canada et la mère-patrie seront les objets constants de mes efforts continuels; et si avec l'aide du peuple je réussis à accomplir ces résultats, mes dernières années seront bénies du plus parfait bonheur dont je puisse jouir de ce côté-ci de la tombe. Les vœux affectionnés que vous m'avez exprimés exigent de moi la plus grande reconnaissance.

Ça été la source d'un profond regret pour moi que d'apprendre au-delà de tout doute que la dernière élection dans votre ville a été troublée par des scènes de violence subversives des droits des électeurs. C'est un fait déplorable, qu'il importe à tout homme qui a à cœur la liberté publique, de considérer sérieusement. On doit avoir le plus grand respect pour la Chambre d'Assemblée composée des représentants du peuple; mais si l'on renverse la liberté et la franchise électorale, ils cesseront d'être les représentants du peuple qui sera dépouillé d'une de ses prérogatives les plus importantes. L'outrage et le mépris des lois sont les avant-coureurs ordinaires du despotisme. L'ordre est le support le plus sûr de la liberté. Je m'abstiens de faire aucune remarque sur les circonstances particulières ou sur les individus qui furent concernés dans les événements disgracieux auxquels j'ai fait allusion; mais je ne puis m'empêcher de sentir que toute la violation de la franchise électorale porte un rude coup principalement aux prérogatives les plus chères, aux droits et aux libertés du peuple; aussi bien qu'à l'ensemble de la constitution en général.

Il serait juste pour l'Éditeur d'un journal qui demandait naguères ce que l'Éditeur de l'Aurore pourrait dire en voyant la lettre de Mr. Howe, de reproduire les remarques qui se trouvent dans cette feuille relatives à cette lettre sous la date du vingt-et-un de Mai.

Nous croyons qu'on peut dire la même chose des articles communiqués qui se trouvent dans la même feuille du 4 du même mois et dans les deux numéros suivants dans lesquels on invoque que des faits qui ne peuvent être contestés, sur lesquels même personne n'a tenté de susciter des doutes. Ce serait là le moyen d'éclairer l'opinion publique, au lieu de la laisser se

fausser sur les hommes comme sur les choses par des faussetés qu'on dévore par ce la même qu'on ne lit pas les feuilles dans lesquelles elles sont réfutées. Qu'on se rappelle ce mot malheureusement trop célèbre, "mentes, mentes, mis amis, il en restera toujours quelque chose."

Puissions nous ne faire jamais l'expérience des maux que la pratique de cette infâme maxime est susceptible d'entraîner.

On ne croit pas devoir relever tous les bruits que les journaux font circuler dans ce moment de résignations, de nominations sur ce qui se dit, sur ce qui se fait par le ministère actuel. Ce qu'on peut regretter c'est de voir qu'une foule de personnes respectables deviennent dupes journalièrement de fabrications de cette nature. Par malheur quelques uns d'eux confirment des choses qui ne sont pas seulement fausses mais calomnieuses. C'est sans doute quelque chose de triste à voir quelques uns des journaux publiés dans notre langue se rendre dignes de ce reproche : quelle idée se faire de la morale d'Éditeurs, qui ne pouvant soutenir les assertions fausses et trop souvent lâchement calomnieuses relevées de manière à les convaincre qu'ils sont trompeurs, s'ils ne sont pas dupes, manquent assez de courage, d'honneur et de bon sens pour ne pas se rétracter.

La *Minerve* continue de plus belle, avec les on-dits sortis de son bureau et tout aussi vrai que le reste de ses écrits; par exemple celui de la descente des différents bureaux du gouvernement qu'elle renvoie aux calendes grecques! Pauvre Déesse, elle connaît la raison de ce retardement; elle sait fort bien que les logemens ne sont pas encore prêts! quand au bruit de la résignation prochain du ministère, il est aussi véridique que l'amable et accomplie *Minerve*, qui aimerait mieux se jeter à la rivière plutôt que de dire une fois la vérité.....

BENEDICTION :—Demain, le jour de la Pentecôte, une grande cérémonie aura lieu à la Cathédrale de cette ville, à cinq heures du soir. On fera la bénédiction solennelle d'une cloche destinée pour l'Asile de la Providence. Les *Mélanges Religieux* ajoutent : "c'est une nouvelle occasion pour les catholiques de cette ville de montrer leur zèle envers un établissement qu'ils ont élevé si à propos à la gloire de la religion et à la pratique de la charité."

Extrait d'une lettre.

"Il me semble qu'il serait juste d'appuyer de nouveau sur le silence que garde la *MINERVE* par rapport aux faussetés qu'on lui reproche, et prodigue de nouvelles insultes à celui qu'elle devrait respecter, ne fut-ce qu'à titre de bienfaiteur, qu'elle outrage parce qu'elle ne croit pas qu'il exercera des vengeances comme il le pourrait faire d'une manière efficace."

DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous reproduisons du *Courrier des Etats Unis*, les extraits des dernières nouvelles d'Europe suivantes :—

ANGLETERRE.

Le 23 avril, dans la chambre des communes, la conversation suivante a eu lieu relativement au traité récemment conclu entre les Etats-Unis et le Zollverein :

Le docteur Bowring : Je désirerais savoir si le gouvernement a appris qu'un traité a été conclu entre les Etats-Unis et le Zollverein, pour l'admission réciproque des marchandises à des droits plus bas que si elles étaient importées de la Grande-Bretagne ou d'autres pays. Ce traité a été signé le 23 mars, par le représentant du Zollverein et l'ambassadeur des Etats-Unis. Les Etats du Zollverein ont consenti à recevoir le tabac américain moyennant un droit de 4 dollars; de leur côté, les Etats-Unis ont promis de ne point lever de droits sur le riz; la Prusse a consenti à recevoir le tabac américain moyennant un droit de 10/6.

Sir Robert Peel : Tout ce que vient de dire l'honorable membre est parfaitement exact; un traité a été conclu entre les Etats-Unis et le Zollverein, mais il n'est pas encore ratifié.

M. Labouchère : D'après les traités existant entre l'Angleterre et les Etats-Unis, ceux-ci ne peuvent recevoir les productions de l'Allemagne à des conditions plus favorables que les marchandises anglaises.

Sir Robert Peel : Le gouvernement s'occupe de cette affaire. Le traité existant porte que nos marchandises seront reçues en Amérique aux conditions dont jouit la nation la plus favorisée, à la charge d'accorder des avantages équivalents; mais, comme le traité n'est pas ratifié, je crois devoir m'abstenir de toute réflexion à cet égard.

D'après le tableau publié par le gouvernement, les recettes se sont élevées pour l'année finissant au

5 avril à £52,835,124 17 9
Les dépenses à £50,739,607 8 2

Excédant des recettes sur les dépenses... £2,095,427 9 7. Sans l'impôt sur le produit 5,356,888 liv. st. 7 sch. 8 pence, le déficit aurait été de 3,761,460 liv. st. 18s. 1 penny. Il n'y a donc pas apparence que sir Robert Peel puisse, selon sa promesse, abolir cet impôt au bout de trois ans à dater de son établissement. Au demeurant, l'augmentation du produit des douanes annonce amélioration dans la condition des classes laborieuses.

Durant les vacances de Pâques, M. Ferrand, membre de la chambre des communes, plus remarqué pour l'exaltation de son torisme et la violence de son langage que pour sa capacité parlementaire, a entrepris une croisade en faveur du *bill de dix heures*. Dans un meeting tenu à cet effet, M. Ferrand accusa sir James Graham d'avoir fait usage à la chambre de faux documents et d'avoir tenté de suborner le président du comité chargé de faire un rapport sur son élection. Sommé de s'expliquer devant ses collègues, M. Ferrand commença par se fâcher, puis il s'engagea à donner le lendemain toutes les explications désirables. Le lendemain venu, M. Ferrand déclara qu'il n'était disposé à rétracter aucune des expressions dont il s'était servi et qui ne blessaient l'honneur d'aucun membre de la chambre. Un immense éclat de rire ayant accueilli cette déclaration grotesque, M. Ferrand prit son chapeau et s'en alla, laissant à ses collègues un geste de mépris pour adieu. Sir Robert Peel dit gravement : "Jamais on ne vit d'assommoir pareil, depuis le jour où un examinateur qui avait promis d'entrer dans une bouteille disparut au moment d'exécuter la tour. Les rires recommencèrent de plus belle. Ceci se passait le 24. La chambre, après avoir donné à M. Ferrand deux jours de réflexions, a adopté le 26 une motion proposée en ces termes par sir Robert Peel :

"Il ne faut pas d'équivoque dans cette affaire : on accuse mon très honorable ami, sir J. Graham, d'avoir voulu obtenir un faux rapport qui était de nature à blesser un membre de la chambre! M. Ferrand n'a pas voulu rétracter ses expressions, et il a décliné la compétence de la chambre. Pour arranger cette affaire délicate, voici dit le premier ministre, ma proposition : je propose une résolution qui, après avoir rejeté les accusations émises par M. Ferrand, déclarera que sir James Graham et James Woir Hogg ont repoussé ces accusations, et que M. Ferrand n'a pas voulu entrer dans des détails, ni justifier ses expressions écœurantes; la chambre proclamera ces accusations dénuées de fondement et entachées de calomnie; en conséquence, elle n'ont pu porter la plus légère atteinte à l'honneur des honorables membres objets de ces accusations."

Lord Brougham a déposé sur le bureau de la chambre une pétition signée par le vénérable Thomas Clarkson, au nom de la société contre l'esclavage. La pétition est à cette fin que la chambre s'autorise à directement ni indirectement l'admission sur les marchés de l'Angleterre du sucre du Brésil et Porto-Rico.

Le rappel du gouverneur général de l'Inde, lord Ellenborough, fait en ce moment sensation à Londres. L'on a douté, pendant quelques jours, de l'exactitude de cet écho nouvelle. Mais les ministres, interpellés dans les deux chambres, l'ont officiellement confirmée. On peut donc prévoir le prochain retour de lord Ellenborough. Dans l'attente de son arrivée, lord Normanby et M. Macaulay ont retiré les motions qu'ils avaient faites au sujet de l'expédition du Gwalior; ils mettent une sorte de point d'honneur à n'attaquer désormais de fonctionnaire supérieur que lorsqu'il pourra prendre la parole pour justifier les actes de son administration.

Sir Robert Peel ne s'est pas expliqué sur le rappel de lord Ellenborough. Mais lord Ripon, on sa qualité de ministre spécial, a déclaré très nettement que le cabinet n'approuvait pas cette mesure. Voilà donc le gouvernement et la compagnie des Indes en rupture ouverte. L'opposition applaudit : de quel côté se placera l'opinion publique? c'est ce que l'attitude des journaux ne permet pas encore de présenter.

C'est la première fois depuis le siècle dernier que la compagnie entre en lutte avec le gouvernement. Elle a dû s'en tirer qu'à regret : le comité des directeurs appartient en majorité au parti tory; et l'on ne saurait mettre en question leur dévouement au ministère. Il paraît qu'avant d'en venir à cette extrémité, ils avaient épuisé les remontrances envers lord Ellenborough. Le gouverneur général agissait en dictateur, ne communiquant ses plans à personne, n'écoutait pas les conseils et prenait trop souvent en mauvaise part. Une excessive confiance en lui-même inspirait toutes ses résolutions.

On parle plus que jamais d'une visite que l'empereur Nicolas se propose de faire à l'Angleterre. On attend l'autocrate à Londres vers la première quinzaine de mai. Viendra-t-il essayer de rompre l'alliance anglo-française?

Un citoyen de Iowa vient d'être condamné à un mois de pénitencier pour avoir voté à Galena, Illinois, et fait dire (faux serment, car la ville n'est qu'à dix milles de Galena). Il s'agit à désirer que cet on poursuivre ceux qui en font un tant.